

**SPECIAL FRANCE**  
avec **André PALEOLOGUE**

**ALPES MARITIMES :  
CHAPELLES A FRESQUES  
ET FRESQUES AZUREENNES  
DE COCTEAU**

**du 4 au 7 octobre 2021**  
**4 jours (3 nuits)**



**Chapelle  
Saint-Erige,  
AURON,  
Alpes  
Maritimes,  
XVI<sup>e</sup> siècle**

Chapelle Saint-Erige - Auron

*Dans le Comté de Nice qui dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle est encore « Terre de Provence » et pays maritime des Ducs de Savoie, une centaine de chapelles rurales jalonnait les « routes du sel » suivait les vallées de la Tinée, de la Roya et des Paillons. De dimensions réduites, comme si rien ne devaient les distinguer des bergeries, ces chapelles édifiées par la population rurale sont, certaines, admirablement parées de fresques - manière vraisemblablement efficace d'entretenir la foi au moyen d'un discours iconographique riche de couleurs et d'imagination. Oratoires placés sur les chemins, on y pénétrait de plain-pied comme chez soi, sans mettre les beaux habits du dimanche. Le seul jour de célébration était celui de la fête du saint dédicataire qui voyait tous les villages de la vallée réunis en procession. Pour les découvrir, nous ferons halte à La Brigue (Notre-Dame-des-Fontaines – la « Sixtine » des Alpes-Méridionales) - mais aussi à Auron, à Roubion et à Lucéram sans oublier que l'art de la fresque a connu en cette même région une renaissance très inattendue suite à l'installation de Matisse (Vence), de Picasso (Vallauris), de Chagall (Nice) et de Cocteau. A ce dernier on doit les fresques de la chapelle Saint Pierre de Villefranche-sur-Mer, mais aussi celles de de la villa « Santo Sospir » à Saint-Jean-Cap-Ferrat ou, encore, celle de la salle des Mariages de la Mairie de Menton. De quoi agrémenter plusieurs jours de belles et inoubliables découvertes.*

**Itinéraire**

**J 1 : La vallée de la Tinée – 240 km**

PARIS / NICE - ROUBION (Chapelle Saint-Sébastien) – AURON (Chapelle Saint-Erige) – MENTON

**J 2 : Les fresques azuréennes de Jean Cocteau – 120 km**

MENTON (Mairie) – VILLEFRANCHE-SUR-MER (chapelle Saint-Pierre) – SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

**J 3 : Les Vallées de la Roya\* et de la Bévéra –150 km**

MENTON - VENTIMIGLIA – LA BRIGUE (Chapelle Notre-Dame-des-Fontaines)

**J 4 : La Vallée des Paillons –80 km**

LUCERAM (Chapelles Notre-Dame-de-Bon-Cœur et Saint-Grat) - NICE / PARIS

**1 250 € / personne, avion au départ de Paris**  
**1 080 € / personne, rendez vous sur place**

**Base minimum 15 participants**

**en chambre double, hôtel 3\*, à Menton, 6 repas, entrées et droit de réservations inclus**

**Détail du programme et réservation sur**

**[www.mirabiliavoyages.com](http://www.mirabiliavoyages.com)**

**ou sur demande au 01 39 10 61 50**

**[info@mirabilia-voyages.fr](mailto:info@mirabilia-voyages.fr)**

**pour un voyage garantie pour un minimum de 15 participants**

**DESTINATION : ALPES MARITIMES**

**du 4 au 7.10.2021**

**Durée du voyage : Nbre de jours : 04 - Nbre de nuits : 03**

**PARTICIPANT ( 1 bulletin par participant ) :**

*les informations doivent être celles figurant sur le document d'identité utilisé pour entreprendre le voyage.*

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

N° de passeport -----ou N° de carte d'identité-----

délivré à -----Le-----Expire le -----

ADRESSE -----

Code postal-----Ville-----Pays-----

Tel-----e.mail -----

Personne à prévenir en cas de nécessité \_\_\_\_\_

### **Acompte demandé à l'inscription : 250.00 euros par personne**

*Veillez cocher l'option choisie*

- Option chambre individuelle : + 185 EUR
- Option ASSURANCE MULTI RISQUES ASSUREVER : + 45.00 €
- Règlement par CB à distance (téléphone)
- Règlement par chèque libellé à l'ordre de MIRABILIA
- Option chambre double ou twin (2lits) à partager avec

Mr ou Mme \_\_\_\_\_

Je certifie avoir pris connaissance des conditions particulières et générales de vente jointes, du programme et déclare les accepter et d'avoir pris connaissance de formalités de police, les informations sanitaires et de sécurité relatives à cette destination.

Fait le ..... à .....

**Signature de l'acheteur :**

**Prix par personne , base chambre double : 1 250.00 € au départ de Paris**

**Prix par personne , base chambre double : 1 080.00 € rendez vous sur place**

**Option chambre individuelle : + 185,00 EUR**

**Option ASSURANCE MULTI RISQUES ASSUREVER : + 45.00 €**

**\* si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, MIRABILIA VOYAGES se propose de maintenir le voyage moyennant un supplément calculé au plus juste. Cet éventuel supplément vous serait demandé au plus tard 30 jours avant la date de départ et vous auriez alors la possibilité de l'accepter ou de le refuser en annulant votre inscription sans frais.**

### **SERVICES COMPRIS :**

- 3 nuits hébergement en hôtels 3\* à Menton, taxes de séjour
- **3 dîners (3 plats) au restaurant de l'hôtel, petits déjeuners buffet**
- 3 déjeuners dans des restaurants : jour 1, jour 3, jour 4
- Eau minérale incluse à tous les repas
- La présence de Mr André Paléologue, au départ de Paris, conférencier permanent pendant le circuit –
- les transferts en car de tourisme climatisé, aéroport/hôtel/aéroport et pendant les excursions,
- toutes les visites, excursions mentionnées au programme dès le jour de l'arrivée
- les entrées et droits de réservations des sites et monuments visités, taxes de séjour
- les guides techniques locaux sur certains sites
- L'assurance, assistance et rapatriement,
- **Pour la formule au départ de Paris :**
- **Vol direct AIR France Paris Orly-Nice ar Taxes incluses, bagage en soute 20 kg :**
- **Aller 10h15 – 11h45 // Retour 20h30 – 22h00**

### **SERVICES NON COMPRIS :**

- l'assurance annulation optionnelle MULTIRISQUE
- Les autres boissons aux repas, Le port des bagages, les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs, les dépenses d'ordre personnel,
- l'éventuelle hausse des taxes , carburant,
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique SERVICES COMPRIS

### **FORMALITES ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES**

Pour les ressortissants français :

Passeport ou Carte nationale d'identité en cours de validité.

Pour les ressortissants étrangers, prière de consulter les autorités consulaires compétentes pour connaître les documents et/ou autorisations

INFOS SECURITE : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) -

INFOS SANTE : [www.santé.fr](http://www.santé.fr)

Sauf mention contraire, les conditions particulières de vente MIRABILIA VOYAGES s'appliquent à tous nos voyages. Elles peuvent être complétées ou corrigées par d'éventuelles conditions spécifiques à un circuit ou un séjour qui seront alors mentionnées dans nos programmes. Toute inscription à un voyage implique la connaissance et l'acceptation des conditions particulières de vente développées dans cette page.

#### PRIX ET CONDITIONS DE REALISATION

Les tarifs de nos voyages sont calculés à une date précise suivant des conditions économiques en vigueur et sur la base d'un nombre minimum de personnes.

Ces prix sont révisables en cas de dévaluation de l'euro, de modification du coût des carburants et du transport aérien, de variation du taux de change, d'augmentation du coût des prestations terrestres.

Conformément à la loi, une variation des taux de change supérieure à 4% ainsi qu'une modification sensible des tarifs aériens et ferroviaires peuvent nous amener à augmenter le prix de certains circuits. En particulier, des hausses de taxes aériennes (ou surtaxes aériennes) pourront être facturées en supplément au plus tard 30 jours avant le départ même si le prix du forfait comprenait les taxes aériennes avant leur hausse. Cette augmentation ne pourra en aucun cas excéder 10% du prix du voyage et vous en seriez avisé au minimum trente jours avant le départ.

En cas de participation insuffisante, nous proposerons de maintenir le voyage moyennant un supplément calculé au plus juste. Cet éventuel supplément vous serait demandé au plus tard 30 jours avant la date de départ et vous auriez alors la possibilité de l'accepter, de le refuser, d'annuler ou de reporter votre inscription sans frais.

**INSCRIPTION ET PAIEMENT** : L'inscription doit être obligatoirement accompagnée d'un versement représentant 30% du montant du voyage. Le solde vous sera demandé suite envoi de la facture et devra être versé au plus tard 30 jours avant la date du départ. MIRABILIA VOYAGES considère une inscription comme définitive qu'à réception d'un bulletin d'inscription daté et signé.

**ASSURANCES** : Notre Assurance Civile Professionnelle est souscrite auprès de : **HISCOX France, 38 Avenue de l'Opéra 75002 Paris (Police N° HA RCP 0317 389)**

Lors de votre inscription, MIRABILIA VOYAGES vous proposera de souscrire une assurance annulation-voyage et bagage, non incluse dans nos forfaits. Les détails des contrats pourront être communiqués sur simple demande. En cas de souscription, un contrat vous sera automatiquement adressé avec la confirmation de votre inscription. L'assurance, assistance rapatriement est incluse dans le prix.

**CONDITIONS d'ANNULATION** : Toute annulation de votre part devra nous être notifiée par courrier ou courriel. La date de cette notification écrite sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais. L'annulation par le client entraînera l'exigibilité des frais suivants :

à plus de 45 jours avant le départ : 90 euros de frais de dossier non remboursable par l'assurance

entre 45 et 21 jours avant le départ : 50% du montant du voyage

entre 20 et 8 jours avant le départ : 75% du montant du voyage

entre 7 et 3 jours avant le départ : 90% du montant du voyage

moins de 3 jours avant le départ : 100% du montant du voyage

Aucun remboursement n'est effectué dans les cas suivants : défaut d'enregistrement au départ du voyage, absence de documents nécessaires à la réalisation du voyages tels passeports, visas, certificats de vaccination, test PCR et autres.

Les frais de visas et d'assurances engagés ne sont pas remboursables.

Les frais d'annulation des compagnies aériennes peuvent être très spécifiques sur certains vols ou certaines destinations. Dans ce cas, ils seront indiqués dès la réservation du voyage.

#### CONDITIONS DE REALISATION ET MODIFICATIONS EVENTUELLES DES PROGRAMMES

La durée du voyage est calculée depuis le jour de la convocation à l'aéroport, la gare de départ jusqu'au jour de retour à l'aéroport ou à la gare d'arrivée.

Les usages en matière d'hôtellerie internationale prévoient, dans la majorité des pays, que les chambres doivent être libérées à partir de 12h ou ne peuvent être occupées qu'à partir de 14h.

Le logement en chambre individuelle ou double à usage individuel entraîne un supplément tarifaire.

Ce choix devra être formulé dès votre inscription.

Si un impondérable technique venait à modifier les données contractuelles d'un voyage : pour des modifications survenant avant le départ le voyageur sera prévenu par courrier ou courriel et il pourra accepter ces changements sans possibilité de recourir ultérieurement ou bien demander un remboursement des sommes versées. Lorsque ces modifications ont lieu pendant le voyage, seules les prestations non fournies ou non remplacées seront remboursées.

Le voyageur ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités.

**TRANSPORT AERIEN** : Les horaires et les types de transport sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modifications. Tous nos accords aériens sont établis sur la base de tarifs groupes en classe de réservation spécifique, applicables jusqu'à la date de rétrocession ou dans la limite du stock disponible. En fonction des transporteurs, il se peut que cette classe désignée ne soit plus disponible au moment de la réservation, auquel cas nous pouvons être amenés à proposer des places dans des classes de réservation supérieures moyennant un supplément.

La mention nul direct signifie sans changement d'avion, mais n'écarte pas la possibilité d'un ou plusieurs stops effectués au cours du voyage par ce même avion.

Un changement d'aéroport peut se produire au retour sur Paris (entre Orly et Roissy) : sauf dans le cas de post-acheminement réservé par MIRABILIA VOYAGES, l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des frais occasionnés par cette modification si cette dernière résulte de causes indépendantes de sa volonté. Les compagnies aériennes passent entre elles des accords dits de partage de code (*code share*) qui consistent à commercialiser un vol sous leur propre nom alors qu'il est opéré par un appareil d'une autre compagnie. Généralement, ces accords sont conclus entre les compagnies ayant des services et une notoriété comparable. Des changements d'horaires aériens peuvent entraîner une légère modification de la durée du voyage qui ne donnera pas lieu à dédommagement si MIRABILIA VOYAGES peut respecter les visites initialement prévus. Placement libre et services payants pour certaines compagnies à bas coût (lowcost)

**FORMALITES** : Les formalités administratives, nécessaires à la réalisation du voyage, indiquées dans chaque programme, s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française.

Pour les ressortissants étrangers, se renseigner auprès des autorités compétentes du pays visité.

**RESPONSABILITES** : MIRABILIA VOYAGES ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants :

- Perte ou vol des billets d'avion - Défaillance de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte d'identité, passeport, visas, certificat de vaccination...) ou non conformes aux indications figurant au verso de votre facture, au poste de police de douane ou d'enregistrement, il sera retenu 100% du montant total du voyage.

- Incident ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger intervenant pendant le voyage tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à MIRABILIA VOYAGES, incidents techniques extérieurs à MIRABILIA VOYAGES, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards, pannes, perte ou vol de bagages ou d'autres effets.

- Annulation imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure et / ou pour des raisons liées à la sécurité des clients et / ou sur injonction d'une autorité administrative.

Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire qui en découleraient ne pourront entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée du programme initialement prévu ou de retard à une correspondance. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxe, hôtel, parking) resteront à la charge du client.

**RECLAMATIONS** : Les réclamations devront être adressées à MIRABILIA VOYAGES SARL avec les pièces justificatives 8 jours au plus tard après le retour du voyage par lettre recommandée avec avis de réception. EN CAS DE CONTESTATION, SEUL LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES EST COMPETENT *Nous tenons à votre disposition les conditions générales suivants les articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme.*